



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONE HUMIDE DE GENEUILLE (25)

Des zones humides où renaît la vie !

Sur une trentaine d'hectares de zones humides, hier occupées par une gravière et des terres agricoles, la commune de Geneuille, à 10 km de Besançon, pilote aujourd'hui une vaste opération de réhabilitation. Patrick Oudot, qui s'est personnellement beaucoup investi en faveur de ces espaces naturels, explique les objectifs environnementaux et sociaux de l'opération...

UNE VOCATION ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

« Voilà plus de quinze ans qu'en tant qu'élu je m'intéresse aux zones humides qui bordent l'Ognon et j'y ai moi-même réalisé de petits travaux. Mais c'est l'arrêt de l'exploitation de la gravière, fin 1999, sur un terrain de 16 hectares, qui a enclenché le processus de réhabilitation, soutenu par les pouvoirs publics et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, sous portage municipal.

Pour constituer un ensemble cohérent, nous avons d'abord acquis à l'euro symbolique les terrains de la gravière partiellement réhabilités par l'exploitant, plus 11 hectares de terres agricoles et de bois, au sud, et trois hectares au nord, tous situés dans le lit majeur de l'Ognon.



Notre objectif, alors même que l'emprise du TGV et de sa future gare a fortement réduit les zones humides dans le secteur, est de rendre à ces espaces leur vocation originelle à travers une restauration écologique adossée à une vocation pédagogique.

D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Nous avons lancé une étude globale qui a débouché sur plusieurs préconisations. Il s'agit en premier lieu de rendre à ces terrains leurs fonctionnalités de zone humide, notamment leur rôle de champ d'expansion de crue. Nous entendons également leur rendre leur vocation de conservatoire et de lieu de reproduction d'espèces. Nous sommes situés dans un périmètre d'espace naturel sensible avec un gros enjeu de préservation d'amphibiens, notamment la reinette verte.



« Il s'agit pour nous de rendre à ces espaces leur vocation originelle à travers une restauration écologique adossée à une vocation pédagogique. »

Patrick Oudot,

Adjoint au maire et vice-président du Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne vallée de l'Ognon (Doubs)

Mais 56 espèces d'oiseaux ont également été répertoriées. Pour redonner à l'ensemble son caractère naturel, nous allons donc réaliser un certain nombre de travaux : création de trous d'eau, défrichage des saules et peupliers en surnombre, plantation de haies, bouchage de drains sur les anciennes terres agricoles, aménagement de roselières, création d'une réserve de pêche sur les deux-tiers de l'étang existant, mesures de protection...

UNE OUVERTURE AU PUBLIC

Le volet pédagogique et de loisirs est le complément « naturel » de cet aménagement. Sur environ la moitié de l'espace – le reste étant protégé –, nous allons créer des sentiers de découverte, des panneaux d'information, une plateforme d'observation et des tables d'explications... sur la zone humide, sa faune, sa flore. Et nous envisageons la réalisation d'un livret pédagogique. Pour nous, cela s'inscrit dans le prolongement de tout le travail déjà engagé, notamment avec le contrat de rivière Ognon qui ne comportait pas moins de 207 fiches actions en faveur de la rivière et de son environnement. »

Commune de Geneuille : **645 hectares**

Zone humide : environ **30 hectares** en trois lots, sur la commune de Geneuille

Partenaires : commune de Geneuille, Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne vallée de l'Ognon, EPTB Saône et Doubs, Conseil général du Doubs, Ligue de protection des oiseaux de Franche-Comté, Réseau ferré de France, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Lancement des actions : **automne 2011**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.
www.lesagencesdeleau.fr